



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

# ACCORD NATIONAL PIC 2018 : ENGAGEMENTS TENUS !

Vendredi 25 janvier 2019, la DRIC conviait les signataires de l'accord national « PIC 2018 » (la CFDT, la CGC, la CFTC et l'UNSA) à la deuxième commission de suivi. La CFDT se félicite d'avoir négocié âprement un accord qui commence à porter ses fruits.

## Rappel des engagements de l'accord :

700 recrutements avant fin mars 2019

1000 promotions sur l'ensemble des niveaux avant fin décembre 2018

Promotion a minima vers le I.3 de tous les agents en I.2 à la signature de l'accord d'ici 2021

600 parcours qualifiants engagés en 2018

## Recrutements : 559 en cours ou finalisés, 141 à engager !

Si ces recrutements ont varié d'une PIC à une autre, la CFDT note un chiffre sans précédent de recrutements externes sur les PIC, que nous n'avions pas égalé depuis de nombreuses années.

141 recrutements restent à réaliser d'ici la fin du premier trimestre 2019, la CFDT a réitéré sa demande de recruter en priorité les personnels déjà présents dans les halls de production (alternants, intérimaires, CDD, CDI GEL). Ce point est un fil rouge pour la CFDT.

## Promotions : le mouvement est enclenché

L'action de la CFDT a permis de dépasser le volume de promotions prévues : 1028 promotions ! La CFDT ne s'arrêtera pas là !

Concernant les passages du I.2 vers I.3 :

- 43 promotions restent à finaliser avant la fin du premier trimestre 2019 pour que la trajectoire 2018 soit conforme à l'accord.
- Une nouvelle vague de promotions du I.2 vers le I.3 aura bien lieu en 2019 dont le nombre sera prochainement communiqué.

## Parcours qualifiants : il faut accélérer le paiement des primes !

Conformément à l'accord, 607 parcours ont été engagés en 2018.

La CFDT a pointé le retard des engagements concernant les responsables d'équipes : seuls 67 ont été engagés sur les 100 prévus. Il reste donc encore 33 parcours de « responsable d'équipe » à réaliser. La DRIC va s'employer à ce que les 33 parcours qualifiants restants, soient finalisés d'ici la prochaine commission de suivi.

Enfin, les parcours qualifiants ont été revus pour accélérer l'obtention de la certification. C'est cette dernière qui déclenche le versement de la prime prévue dans l'accord « un avenir pour chaque postier ».

**La CFDT est aux côtés des agents des PIC pour obtenir des résultats concrets !**

La CFDT est déterminée à poursuivre son action pour que chacun puisse récolter le fruit de ses efforts.

**S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS**